



CAPL du 17 janvier 2017.

Déclaration liminaire des élus CGT.

Monsieur le président,

Cette CAP se tient dans un contexte économique et social très tendu qui rejaillit malheureusement sur le fonctionnement de l'état et donc sur notre administration.

La loi des finances 2017 en est la preuve, puisqu'une nouvelle fois la DGFIP perdra 1 800 emplois, soit près de 60 % des suppressions d'emplois dans la Fonction Publique alors même que nous ne représentons qu'à peine plus de 6 % de ces emplois. Alors même que le gouvernement ou ce qu'il en reste, devrait renforcer notre administration qui est un des piliers de la république, il continue à supprimer massivement des emplois au ministère des finances.

A la DGFIP, la catégorie C est la première touchée par cette politique, c'est elle qui a quasiment supporté la totalité des suppressions d'emplois que subit notre administration depuis plus de 10 ans. Au niveau national on constate un déficit de 2 614 agents. Toutes les directions sont aujourd'hui en sous effectif ! Au niveau du département , 7 postes de C sont vacants. Tous les services sont désormais impactés.

Malgré cela, cette année encore, l'administration n'a recruté qu'une partie de la liste complémentaire, creusant encore la situation des effectifs en catégorie C.

Cette attitude prouve encore une fois tout le mépris qu'elle éprouve envers les agents qui subissent au quotidien les conséquences de ses choix : Les difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous effectif permanent, le stress, la démotivation, le mal être au travail ne sont pas une vue de l'esprit que les organisations syndicales alimenteraient à satiété, mais la réalité que vous refusez de regarder en face.

C'est inacceptable pour les agents.

Dans ce contexte de pénurie d'emplois, la situation de nombreux collègues en attente de

mutation reste très difficile, d'où le mouvement peau de chagrin que nous avons à examiner aujourd'hui.

A propos de ce mouvement, on peut constater que peu de fiches de vœux ont été déposées. Vous pouvez peut-être vous en réjouir mais pas nous, cette attitude démontre que les agents sont malheureusement résignés. Auparavant ils tentaient de fuir leurs mauvaises conditions de travail en essayant de trouver un service où la situation pouvait être moins grave. Aujourd'hui ils semblent abattus, démoralisés, n'ayant aucune perspective d'avenir meilleur quel que soit le poste occupé.

Cette CAP est aussi pour nous l'occasion de dénoncer une nouvelle fois l'affectation de cadre B sur des postes de C et inversement, même si ce n'est pas le cas sur ce mouvement. Cette politique bloque trop souvent l'affectation des agents sur des postes auxquels ils pourraient prétendre mais qui sont occupés par un autre cadre. Dans les services, en raison des suppressions massives d'emplois, les emplois de B et de C sont trop souvent confondus mais les salaires restent eux bien différents.

Nous ne pouvons pas terminer cette déclaration liminaire sans dénoncer avec force la remise en cause par la DG des conditions d'exercice de leurs mandats pour nos élus et représentants nationaux. La DGFIP balaye d'un revers de main, et cela en cours de mandat contrairement aux engagements pris après les dernières élections professionnelles, les modalités de fonctionnement de toutes les instances représentatives.

Elle décide de diminuer de façon drastique le temps consacré en CAP Nationale à la préparation des dossiers... Pour la DG, un seul objectif : ne plus perdre de temps à écouter les élus défendre les droits des agents ! La même logique s'appliquera pour les élus des CAP Locales, des CTL, mais aussi des CDAS et des CHSCT alors même que les dossiers de souffrance au travail ne cessent d'augmenter.

A travers cette attaque sans précédent, c'est aux agents, à leurs droits et aux missions que le Directeur Général s'en prend aujourd'hui !

Pour toutes ces raisons et en particulier celles liées à la situation croissante des sous effectifs, la CGT votera contre ce mouvement, même s'il ne présente pas d'anomalies techniques.